

La République du Centre, 27 septembre 2019

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE - VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019

QUAND LA VILLE REMBOURSAIT UN DÉPLACEMENT DE DÉPUTÉ OLIVIER CARRÉ

ORLÉANS. La note de frais est datée du 20 décembre 2016, la somme 309 euros par l'Union ballman pour ERM à Paris. Une somme remboursée par la Ville et justifiée par une facture...



Interrogé sur le sujet, le maire ne se souvient pas de cette livraison, estimant que le libanais possédait un support avec des photographies...

Orléans → Vivre sa ville

EXCLUSIF ■ Le parquet d'Orléans s'intéresse aux déplacements du maire, sur la base d'un courrier anonyme

Olivier Carré visé par une enquête

Une lettre anonyme d'une dizaine de pages relance l'affaire des notes de frais d'Olivier Carré, qui fait désormais l'objet d'une enquête judiciaire.



COÛTS. Un conseiller municipal questionne l'opportunité des déplacements payés, accusant...

Une enquête préliminaire a été ouverte, pour connaître et contrôler la prise en compte de ces dépenses...

reimboursée sur note à l'Union ballman, à Paris pour 324 €33, entre le 16 et le 17 mai 2017. La raison invoquée pour justifier ce déplacement est une intervention...

dans le courrier. L'annuaire est plus globalement en cause le manque de contrôle des notes de frais, rendu possible par une débauche de notes en mai 2016...

dans un hôtel pour un total de 448 € mais n'a été remboursé que sur la base d'un forfait de 100 €, le reste des 348 € étant payé par la Ville...

est, pour l'ensemble de dix. Une délibération qui mentionne également à mal la notion de mandat social qui permet notamment au conseil municipal de contrôler la nature des missions réalisées par son chef...